

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 2 juillet
2019 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine
Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Marion Boucher conseiller
Monsieur Albini Fournier, conseiller
Monsieur Jean-Marc DesRoches

Absent : Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre
la séance.

2019-07-423

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents
Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-
après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019®
- 4) Acceptation des déboursés de juin 2019® (58 308.13 \$)
- 5) Acceptation des comptes à payer® (69 029. 26 \$)
- 6) Contrat Rue du Phare®
- 7) Inscription du maire au congrès de la FQM ® 26 au 28 septembre
- 8) Fermeture du bureau municipal® du 29 juillet au 9 août
- 9) Panneaux historiques halte de Manche-d'Épée ®
- 10) Suivi budgétaire au 30-06-2019
- 11) Suivi du maire et des conseillers
- 12) Correspondance
- 13) Varia;
- 14) Période de questions
- 15) Levée de l'assemblée®

2019-07-424

Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité de conseillers
présents que le procès-verbal du juin 2019 soit adopté tel que présenté par le
Secrétaire-trésorier.

2019-07-425 Acceptation des déboursés de juin 2019

Il est proposé par Albini Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
Que les déboursée de juin 2019 soit adopté tel que présenté.

2019-07-426 Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 juin 2019; en conséquence, après discussion, il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 69 029.26 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

2019-07-427 Contrat rue du Phare

Considérant l'achèvement des travaux sur la rue du Phare;

Considérant la demande de paiement no.1, recommandée par le surveillant de chantier (ingénieur) au montant de 316 957.19 \$;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement que le paiement de 316 957.19 \$ soit fait à Entreprises Mont-Sterling inc.

2019-07-428 Inscription du maire au congrès de la FQM

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement que le maire participe au congrès de la FQM à Québec du 26 au 28 septembre prochain et bien sûr, que les frais s'y rattachant soient payés par la municipalité.

Fermeture des bureaux municipaux

Le maire informe les contribuables que les bureaux seront fermés du 29 juillet au 9 août inclusivement.

2019-07-429 Panneaux historiques

Considérant que la municipalité a décidé de changer les panneaux existants pas de nouveaux, plus adaptés à l'image de l'affichage à venir;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement d'accepter la fabrication des 3 affiches historiques, pour le parc de Manche-d'Épée, au montant de 735.84 \$ taxes comprises.

Suivi budgétaire au 30 juin 2019

Le directeur général et sec. très. fait état de l'avancement du budget par rapport aux dépenses au 30 juin 2019. En général le budget est respecté, quelques revenus supplémentaires se sont ajoutés. Aussi le poste de dépenses frais déplacement du conseil qui est dépassé.

Suivi des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs

Correspondance

Monsieur le Maire fait lecture des diverses correspondances

Varia

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2019-07-430

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 40.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général